



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

SA INFOCLIP

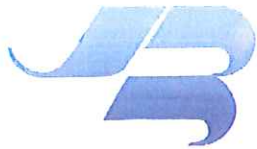
20 Rue de la Michodière

75002 PARIS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2020

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP

20 Rue de la Michodière

75002 PARIS

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Capital : 240 350 Euros

Numéro R.C. : 352 415 426

Lieu d'inscription : PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Exercice clos le 31/12/2020



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

A l'ensemble des Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis de nouvelles conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce :

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés¹ – Conventions de refacturation des frais de Direction et de frais technique

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

• Sociétés concernées : GROUPE NEVIS envers INFOCLIP SA

La répartition ci-dessous est applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Les charges administratives seront réparties 0% à la charge d'INFOCLIP SA
- Les charges de Direction, seront réparties sur la base 0% à la charge d'INFOCLIP SA
- La commission de commercialisation restera fixée à 0% de la marge brute sur les affaires apportées.
- Les frais techniques seront facturés au coût de revient des salariés (salaires et charges sociales en conformité strictes avec les livres de paie).

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Un avenant à été conclu en date du 02 Janvier 2020 :

- Les frais techniques seront facturés à 50% du coût de revient des salariés
- Les autres dispositions sont inchangées

La redevance réglée pour l'exercice écoulé s'élève à 61 358€ HT

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

• Sociétés concernées : INFOCLIP SA envers FILNET SARL

La société INFOCLIP SA apporte à la société FILNET SARL la gestion des services administratifs, commerciaux et de direction.

- Service administratif : facturation de 5% de la totalité des frais de services administratifs facturés à FILNET SARL.
- Service de direction : facturation de 5% de la totalité des frais de direction facturés à FILNET SARL.
- Commission de commercialisation : facturation de 20% de la marge brute sur les affaires apportées.

Un avenant a été conclu le 2 janvier 2012 et précise les termes suivants :

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 30% à la charge de FILNET
- La commission de commercialisation reste fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées
- Les frais techniques seront facturés au coût de revient des salariés.

Un avenant a été conclu le 2 janvier 2015 et précise les termes suivants :

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 15% à la charge de FILNET
- La commission de commercialisation reste fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées
- Les frais techniques seront facturés au coût de revient des salariés.

Un avenant n° 3 a été conclu le 2 janvier 2017 applicable au 1^{er} Janvier 2018 et précise les termes suivants :

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 20% à la charge de FILNET SARL
- Les charges de Direction, comptabilisées dans INFOCLIP SA seront réparties sur la base de 17% à la charge de FILNET SARL,
- La commission de commercialisation reste fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées
- Les frais techniques seront facturés au coût de revient des salariés.

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Un avenant n° 4 a été conclu le 2 janvier 2020 applicable au 1^{er} Janvier 2020 et précise les termes suivants :

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 10% à la charge de FILNET SARL
- Les charges de Direction, comptabilisées dans INFOCLIP SA seront réparties sur la base de 0% à la charge de FILNET SARL,
- La commission de commercialisation est fixée à 0% de la marge brute sur les affaires apportées
- Les autres dispositions sont inchangées

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

La redevance pour l'exercice écoulée s'élève à 68 707€ HT.

• Sociétés concernées : INFOCLIP SA envers INFOCLIP SG SAS

La société INFOCLIP apporte à la société INFOCLIP SG la gestion des services administratifs, commerciaux et de direction.

- Service administratif : facturation de 40% de la totalité des frais de services administratifs facturés à INFOCLIP SG SARL.
- Service de direction : facturation de 40% de la totalité des frais de direction facturés à INFOCLIP SG SARL.
- Commission de commercialisation : facturation de 20% de la marge brute sur les affaires apportées.

Un avenant a été conclu le 2 janvier 2012 et précise les termes suivants :

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 20% à la charge d'INFOCLIP SG

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP

- rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes

- Les charges de direction seront réparties à hauteur de 20% à la charge d'INFOCLIP SG
- La commission de commercialisation reste fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées

Un avenant a été conclu le 4 janvier 2013 et précise les termes suivants :

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 30% à la charge d'INFOCLIP SG
- Les charges de direction seront réparties à hauteur de 35% à la charge d'INFOCLIP SG
- La commission de commercialisation reste fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées

Un avenant a été conclu le 2 janvier 2014 et précise les termes suivants :

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 20% à la charge d'INFOCLIP SG
- Les charges de direction seront réparties à hauteur de 20% à la charge d'INFOCLIP SG
- La commission de commercialisation reste fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées

Un avenant a été conclu le 2 janvier 2015 et précise les termes suivants :

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 30% à la charge d'INFOCLIP SG
- Les charges de direction seront réparties à hauteur de 35% à la charge d'INFOCLIP SG
- La commission de commercialisation reste fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées

Un avenant a été conclu le 2 janvier 2017, avenant n° 7, à la convention initiale du 15 février 2003.

A compter du 1^{er} janvier 2017, deux modifications sont intervenues :

- Les charges administratives seront réparties 30 % à la charge d'INFOCLIP SG SARL et le solde à la charge d'INFOCLIP SA
- Les charges de direction, comptabilisées dans INFOCLIP SA seront réparties sur la base de 25 % à la charge d'INFOCLIP SG SAS
- Les autres dispositions sont inchangées.

Siège :

26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Les avenants du 4 janvier 2013, du 2 janvier 2014 et du 2 janvier 2015 précisent que les prestations commerciales peuvent être réciproques. La commission de commercialisation est également fixée à 20% de la marge brute sur les affaires apportées.



Janus-Bonaz & Associés Un avenant n°8 a été conclu le 2 janvier 2018 et précise les termes suivants :

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 15% à la charge d'INFOCLIP SG SAS
- Les charges de direction seront réparties à hauteur de 0% à la charge d'INFOCLIP SG
- La commission de commercialisation sera de 0% de la marge brute sur les affaires apportées

Un avenant n°9 a été conclu le 2 janvier 2019 et précise les termes suivants :

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 10% à la charge d'INFOCLIP SG SAS
- Les autres dispositions sont inchangées

Un avenant n°10 a été conclu le 2 janvier 2020 et précise les termes suivants

- Les charges administratives seront réparties à hauteur de 10% à la charge d'INFOCLIP SG SAS
- Les frais techniques seront facturés au coût de revient des salariés
- Les autres dispositions sont inchangées

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

La redevance pour l'exercice écoulé s'élève à 131 346€ HT

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

- **Sociétés concernées : INFOCLIP SA envers GROUPE NEVIS SAS**

Une convention avait été établie avec le Groupe NEVIS SAS, en date du 30 janvier 2005.

Un avenant n° 1 intervient en date du 2 janvier 2017.

Les deux modifications suivantes sont intervenues, à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- Les charges administratives seront réparties sur la base de 15 % à charge du Groupe NEVIS SAS
- Les frais techniques seront refacturés au coût de revient des salariés (salaires + charges, en référence avec le livre de paie)

Un avenant n° 2 intervient en date du 2 janvier 2019 et précise les termes suivants :

A compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Les charges administratives, de Direction et la commission de commercialisation seront réparties sur la base de 0% à charge du Groupe NEVIS SAS

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP

- rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes

- Les frais techniques seront refacturés au coût de revient des salariés (salaires + charges, en référence avec le livre de paie)

Un avenant n° 3 intervient en date du 2 janvier 2020 et précise les termes suivants :

- Les charges administratives, seront réparties sur la base de 10% à charge du Groupe NEVIS SAS
- Les frais techniques seront refacturés au coût de revient des salariés (salaires + charges, en référence avec le livre de paie)
- Les autres dispositions sont inchangées

La redevance pour l'exercice écoulé est de 98 369€ HT.

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

2 - Bail commercial :

- Sociétés concernées : la société « INFOCLIP SA » et la société « SCI COMPAGNIE IMMOBILIERE ARGOS »

La société SCI COMPAGNIE IMMOBILIERE ARGOS loue à la société INFOCLIP SA les biens et droits immobiliers sis 20 rue de la Michodière, 75002 PARIS.

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Le loyer annuel prévu est de 39 000€ HT par trimestre soit 91 000 € HT pour l'exercice.

Un avenant a été conclu le 2 janvier 2020 et précise que le loyer prévu est de 52800€ HT par trimestre soit 211 200€ HT pour l'exercice

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP

- rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes

2. Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 – Conventions de refacturation des frais de Direction et de frais technique

- **Sociétés concernées : INFOCLIP SG SAS envers INFOCLIP SA**

La répartition ci-dessous est applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Les charges de Direction, seront réparties sur la base 70% à la charge d'INFOCLIP SA
- La commission de commercialisation sera fixée à 0% de la marge brute sur les affaires apportées.
- Les frais techniques seront facturés au coût de revient des salariés

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

La redevance réglée pour l'exercice écoulé s'élève à 134 167€ HT

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

2- Convention de gestion de trésorerie :

- **Sociétés concernées : INFOCLIP SA, INFOCLIP SG SARL, et FILNET SARL**

Ces sociétés conviennent d'affecter leur trésorerie excédentaire prioritairement aux besoins de financement court terme des autres sociétés du groupe et réciproquement de bénéficier d'avances de trésorerie émanant des autres sociétés du groupe.

Ces avances sont productives d'intérêts égaux au taux maximum des intérêts fiscalement déductibles. Ceci n'a pas été appliqué cette année.

3 - Convention de sous-traitance :

- **Sociétés concernées : la société « INFOCLIP SA » et la société « INFOCLIP ISRAEL LTD ».**

La société INFOCLIP SA sous traite à la société INFOCLIP ISRAEL LTD une partie de ses missions. Ces prestations seront facturées à INFOCLIP SA aux temps passés calculés en jour de travail.

Cette sous-traitance s'élève à 58 112 € HT pour l'exercice.

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés 4- Conventions de mise à disposition de personnel

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

- Sociétés concernées : la société « INFOCLIP SA » et la société « FILNET SARL ».

La société FILNET SARL facture de la mise à disposition de personnel à la société INFOCLIP SA. Ces prestations sont refacturées au coût de revient des salariés (bruts + charges).

Aucune prestation n'a été effectuée au cours du présent exercice.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Maurice BONAZ

Fait à Grenoble, Le 9 Septembre 2021

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Le commissaire aux comptes,
SAS JANUS BONAZ & Associés
Le Président et signataire,
Claude JANUS

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP
- rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes

SA INFOCLIP

20 Rue de la Michodière

75002 PARIS

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Capital : 240 350 Euros

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Numéro R.C. : 352 415 426

Lieu d'inscription : PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Exercice clos le 31 décembre 2020



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'ensemble des Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.





Janus-Bonaz & Associés *Rapport sur le gouvernement d'entreprise*

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

SA INFOCLIP

- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des Procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Claude JANUS

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Maurice BONAZ

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Fait à Grenoble, Le 9 Septembre 2021

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 90 62 25
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Le commissaire aux comptes,
SAS JANUS BONAZ & Associés
Le Président et signataire,
Claude JANUS

INFOCLIP SA

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	286 865		286 865		286 865	
Concessions, brevets, droits similaires	7 451	5 962	1 489	1 488	1	
Fonds commercial	99 500		99 500	99 500		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	234 843	167 521	67 322	89 111	- 21 789	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	1 218 976	60 000	1 158 976	1 158 976		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	216 314		216 314	2 870	213 444	
TOTAL (I)	2 063 949	233 483	1 830 466	1 351 945	478 521	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	25 769		25 769	34 479	- 8 710	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 933 121	102 559	1 830 563	1 589 031	241 532	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	274		274	11 037	- 10 763	
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	72 571		72 571	65 662	6 909	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	144 942		144 942	84 872	60 070	
. Autres	544 818		544 818	598 550	- 53 732	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	486 004		486 004	201 368	284 636	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	11 639		11 639	7 903	3 736	
TOTAL (II)	3 219 139	102 559	3 116 580	2 592 903	523 677	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 283 087	336 042	4 947 045	3 944 848	1 002 197	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	240 350	240 350	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 525 015	1 525 015	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	24 035	24 035	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	259 656	151 234	108 422
Résultat de l'exercice	127 377	108 422	18 955
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 176 433	2 049 056	127 377
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	632 000	4 908	627 092
. Découverts, concours bancaires	1 629	172 366	- 170 737
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	88 447	123 657	- 35 210
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	229 936	239 495	- 9 559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 014 306	726 671	287 635
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	54 719	95 608	- 40 889
. Organismes sociaux	393 491	68 567	324 924
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	290 273	404 386	- 114 113
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 139	25 609	- 7 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	47 670	34 527	13 143
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 770 612	1 895 791	874 821
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 947 045	3 944 848	1 002 197

INFOCLIP SA

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	761 219		761 219	723 456	37 763	5,22
Production vendue biens						
Production vendue services	2 288 377	58 770	2 347 147	2 531 475	- 184 328	-7,28
Chiffres d'affaires Nets	3 049 597	58 770	3 108 367	3 254 931	- 146 564	-4,50
Production stockée			286 865		286 865	N/S
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			43 745	197 041	- 153 296	-77,80
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			312	90	222	246,67
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			3 439 289	3 452 062	- 12 773	-0,37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			695 771	606 843	88 928	14,65
Variation de stock (marchandises)			8 710	139	8 571	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 458 993	1 527 236	- 68 243	-4,47
Impôts, taxes et versements assimilés			25 103	21 314	3 789	17,78
Salaires et traitements			778 241	602 959	175 282	29,07
Charges sociales			338 258	249 925	88 333	35,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations			34 279	188 758	- 154 479	-81,84
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 325	5 082	2 243	44,14
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			772	5 697	- 4 925	-86,45
Total des charges d'exploitation (II)			3 347 454	3 207 952	139 502	4,35
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			91 835	244 110	- 152 275	-62,38
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				68 600	- 68 600	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				68 600	- 68 600	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			9 295	22 308	- 13 013	-58,33
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			9 295	22 308	- 13 013	-58,33
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 295	46 292	- 55 587	120,08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			82 541	290 403	- 207 862	-71,58

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 608	21 851	- 13 243	-60,61
Produits exceptionnels sur opérations en capital		347 485	- 347 485	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges		623 837	- 623 837	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	8 608	993 173	- 984 565	-99,13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 413	889 445	- 865 032	-97,26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 266	347 146	- 340 880	-98,19
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	30 679	1 236 591	-1 205 912	-97,52
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22 071	-243 418	221 347	90,93
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-66 907	-61 438	- 5 469	8,90
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 447 897	4 513 835	-1 065 938	-23,61
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 320 520	4 405 413	-1 084 893	-24,63
RESULTAT NET	127 377	108 422	18 955	17,48
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

INFOCLIP SA

Annexes Légales 2021



Annexes Légales 2021

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 4 947 045,33 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 127 376,99 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Commentaires :

- Des frais de développement d'un projet de cyber sécurité ont été activés pour un montant de 143.218 €. Le projet sera finalisé en 2021 et donnera ainsi lieu à des amortissements à partir de l'exercice 2021.
- Des frais d'étude d'un appel d'offres générant du chiffre d'affaires à partir de 2021 ont été activés pour un montant de 143.647 €



IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a bénéficié des mesures de soutien de l'Etat au cours de l'exercice 2020 et a notamment :

- Obtenu deux prêts garantis par l'Etat (450 K€ et 132 K€) et un prêt rebond de 50 K€ ;
- Bénéficié de l'allocation de chômage partiel pour ses collaborateurs dont l'activité n'avait pu être maintenue pendant le confinement à 100%

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs
- La dépréciation des créances clients
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- La dépréciation des stocks
- Les impôts différés actifs
- Le chiffre d'affaires
- Les « conventions » bancaires



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			286 865
Autres immobilisations incorporelles	432 922		3 544
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	143 845		4 025
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	344 593		11 187
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	488 438		15 212
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 218 976		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 870		250 353
TOTAL	1 221 847		250 353
TOTAL GENERAL	2 143 207		555 974

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			286 865	
Autres immobilisations incorporelles	329 515		106 951	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements	106 030		41 840	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	162 778		193 003	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	268 808		234 843	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 218 976	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	36 909		216 314	
TOTAL	36 909		1 435 290	
TOTAL GENERAL	635 232		2 063 949	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	331 934	3 543	329 515	5 962
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	102 969	8 294	99 764	11 499
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	296 358	22 442	162 778	156 023
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	399 328	30 736	262 542	167 521
TOTAL GENERAL	731 262	34 279	592 057	173 483

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 543				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	8 294				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 442				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	30 736				
TOTAL GENERAL	34 279				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	60 000			60 000
	97 230	7 325	1 996	102 559
TOTAL Dépréciations	157 230	7 325	1 996	162 559
TOTAL GENERAL	157 230	7 325	1 996	162 559
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		7 325	1 996	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	216 314		216 314
Clients douteux ou litigieux	142 083	142 083	
Autres créances clients	1 791 039	1 791 039	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	72 571	72 571	
- T.V.A	144 942	144 942	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	1 044	1 044	
Groupe et associés	423 928	423 928	
Débiteurs divers	120 119	120 119	
Charges constatées d'avance	11 639	11 639	
TOTAL GENERAL	2 923 679	2 707 365	216 314
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	1 629	1 629		
- plus d'un an	632 000		632 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 014 306	1 014 306		
Personnel et comptes rattachés	54 719	54 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	393 491	393 491		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	290 273	290 273		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	18 139	18 139		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	88 447	88 447		
Autres dettes	47 670	47 670		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 540 675	1 908 675	632 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	632 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 908			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	120 889
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	120 889

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 629
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 058
Dettes fiscales et sociales	85 032
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	144 719

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 639	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 639	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	667 639	0,36
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	667 639	0,36

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	761 219
Ventes de produits finis	
Prestations de services	2 347 147
TOTAL	3 108 367

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 049 597
Etranger	58 770
TOTAL	3 108 367

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	82 541	
Résultat exceptionnel (et participation)	-22 071	
Résultat comptable	127 377	

Commentaires :

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	7 500

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	23	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	240 350	240 350	240 350	240 350	240 350
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 108 367	3 254 931	3 041 259	3 410 533	3 696 452
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	100 078	-457 458	449 701	145 754	459 883
c) Impôt sur les bénéfices	-66 907	-61 438	-62 033	-45 799	-40 665
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	166 985	-396 020	511 734	191 553	500 548
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	127 377	108 422	-520 054	-235 901	135 326
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	778 241	602 959	578 816	608 565	662 008
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	338 258	249 925	257 847	273 562	293 210

Observations complémentaires

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
INFOCLIP SG	367 500	-167 073	99,84	366 900				2 094 834	597	
NEVIS	70 080	-226 722	100,00	750 000				470 627	- 43 752	
FILNET	33 537	-541 032	100,00	50 000				100 764	-109 277	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
INTESYS	58 000	NA	50,00	29 000				NA	NA	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires